

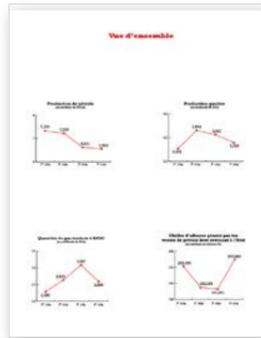


Société Nationale
des Hydrocarbures



RAPPORT ANNUEL 2017

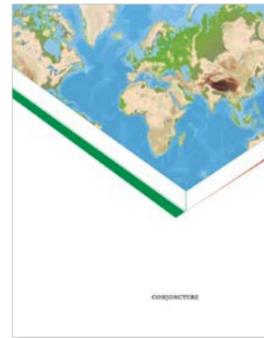
Sommaire



Vue d'ensemble
P.04



Présentation de la Société
Nationale des Hydrocarbures
P.07



Conjoncture
P.13



Mot de l'Administrateur
Directeur Général
P.16



Faits marquants
P.19



Exploration/Production
P.23



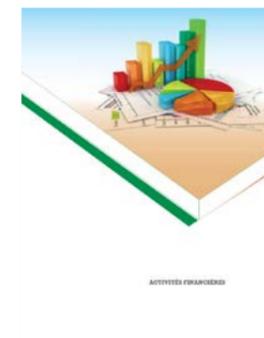
Activités commerciales
P.32



Activités gazières
P.35



Responsabilité sociétale
P.37



Activités financières
P.40



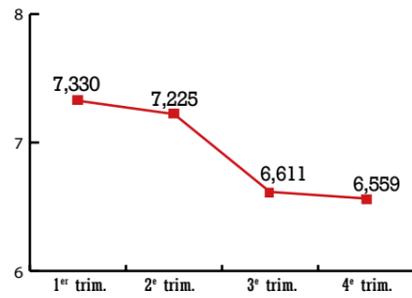
Rapport financier
P.43



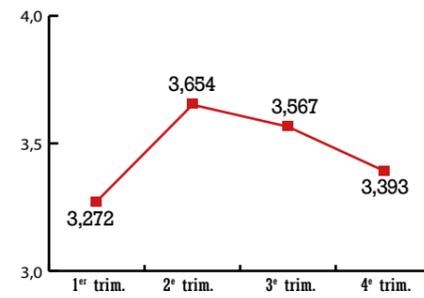
Annexes
P.47

Vue d'ensemble

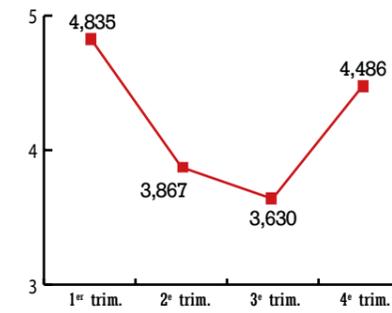
Production pétrolière
(en millions de barils)



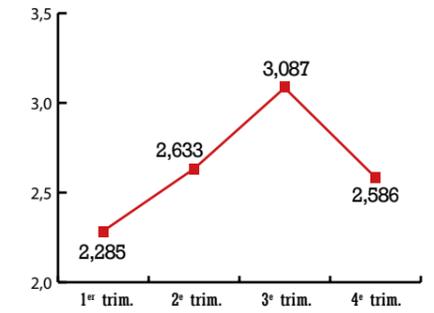
Production gazière
(en milliards de SCF)



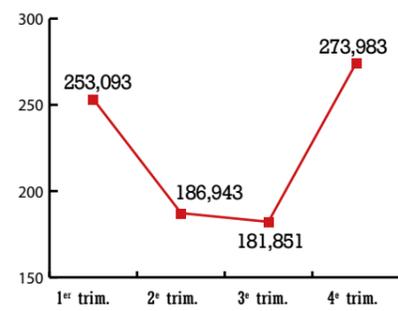
Quantités de pétrole vendues pour l'Etat
(en million de barils)



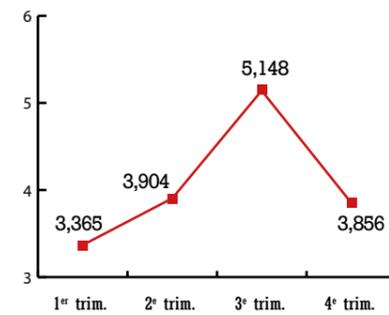
Quantités de gaz vendues pour l'Etat
(en milliards de SCF)



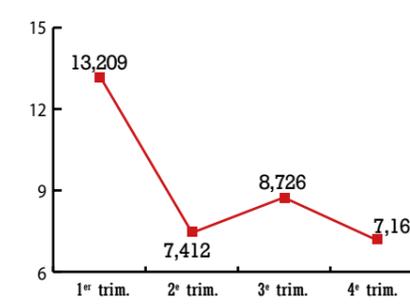
Chiffre d'affaires généré par les ventes de pétrole brut revenant à l'Etat
(en millions de dollars US)



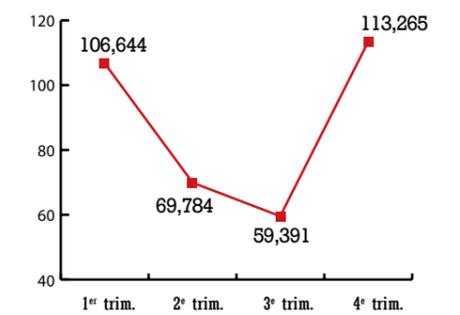
Chiffre d'affaires généré par les ventes de gaz naturel effectuées par la SNH
(en milliards de Fcfa)



Dépenses effectuées dans le cadre du mandat conféré par l'Etat
(en milliards de Fcfa)



Recettes transférées à l'Etat
(en milliards de Fcfa)



Sigles & abréviations

APPA	:	Association des Producteurs de Pétrole Africains
APCC	:	Addax Petroleum Cameroon Company
APCL	:	Addax Petroleum Cameroon Limited
BBL/JR	:	Baril par jour
BCF	:	Billion Cubic Feet (un milliard de pieds cubes)
CNIC	:	Chantier Naval et Industriel du Cameroun
COTCO	:	Cameroon Oil Transportation Company
CPP	:	Contrat de Partage de Production
CPSP	:	Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines
FIPOL	:	Fonds Internationaux d'Indemnisation des Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures
FLNG	:	Floating Liquefied Natural Gas
GDC	:	Gaz du Cameroun
GNL	:	Gaz Naturel Liquéfié
GPL	:	Gaz de Pétrole Liquéfié
HSE	:	Hygiène-Sécurité-Environnement
IBC	:	International Business Corporation
IPIECA	:	Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement
IS	:	Impôt sur les Sociétés
ITIE	:	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
KK1	:	Terminal Komé-Kribi 1
KPDC	:	Kribi Power Development Company
PNLDAH	:	Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures
RDR	:	Rio Del Rey
SCGPL	:	Stockage et Chargement des camions-citernes de GPL à Bipaga
SONARA	:	Société Nationale de Raffinage
TCF	:	Trillion Cubic Feet (mille milliards de pieds cubes)



PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES HYDROCARBURES (SNH)

Catalyseur du développement du secteur des hydrocarbures et de l'économie du Cameroun

Créée le 12 mars 1980, la SNH est une société publique, à caractère industriel et commercial, avec un capital de 8 milliards de Fcfa. Elle est dotée de l'autonomie financière et régie par la Loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques du Cameroun, alignée sur le droit OHADA.

La SNH a pour missions de promouvoir et valoriser le domaine minier national et de gérer les intérêts de l'État dans le secteur des hydrocarbures. Pour l'accomplissement de ces missions, elle est habilitée à :

- conduire les études relatives aux hydrocarbures ;
- collecter et conserver les informations qui s'y rapportent ;
- conduire les négociations des contrats pétroliers et gaziers, en liaison avec les départements ministériels en charge des Mines, des Finances, de l'Énergie, de l'Économie, du Commerce et de l'Environnement ;
- suivre l'exécution des contrats pétroliers et gaziers passés entre l'État et les sociétés intervenant dans le secteur des hydrocarbures ;
- promouvoir la réalisation d'infrastructures de production, de transport, de traitement et de stockage des hydrocarbures sur le territoire national ;
- collecter le gaz naturel auprès des sociétés productrices et le transporter vers les industries, les producteurs d'électricité, les autres clients éligibles, les sociétés de distribution et les sites de traitement ;
- conclure, en tant que de besoin, des accords avec les sociétés installées au Cameroun, exerçant dans le domaine de la production, du transport, de la distribution, de la transformation ou du stockage des hydrocarbures ;
- contribuer à la formulation et à la mise en œuvre par l'État, de sa politique de gestion du secteur aval des hydrocarbures ;
- délimiter, promouvoir et placer les blocs libres du domaine minier national ;
- développer et exploiter, en association ou en *sole risk* (à ses propres risques), les champs pétroliers et gaziers, afin de valoriser les ressources nationales en hydrocarbures ;
- contrôler la gestion des associations, avec pour objectif la maîtrise des coûts pétroliers, dont le renchérissement impacte les revenus de l'État ;
- suivre les opérations de chargement de pétrole brut sur les terminaux.



La SNH met en œuvre plusieurs actions et projets en droite ligne de ses missions :

- conduite de projets gaziers visant en particulier le relèvement de l'offre nationale en énergie électrique, afin de soutenir le développement du tissu industriel et réduire le déficit de l'offre en gaz domestique ;
- enlèvement et commercialisation de la part de la production nationale d'hydrocarbures qui revient à l'État, selon les proportions prévues dans les contrats ;
- transfert au Trésor Public, après déduction des charges de production, des recettes issues des ventes d'hydrocarbures, qui contribuent au financement du budget de l'État ;
- gestion des stocks de sécurité des produits pétroliers, pour garantir l'approvisionnement du pays en cas d'imprévu majeur ;
- conduite d'études et mise en œuvre de divers projets, aussi bien dans les secteurs pétrolier, gazier et parapétrolier, que dans les secteurs connexes.



Des activités bien programmées et menées suivant les principes de bonne gouvernance

La SNH déroule ses missions sur la base d'un plan de développement quinquennal, décliné en plans d'actions annuels. Ces plans d'actions sont élaborés avec la participation des agents des différentes Unités de l'entreprise ; ce qui garantit l'implication de l'ensemble du personnel dans le processus de prise de décisions. Par ailleurs, les agents ont la possibilité de donner leur point de vue dans le cadre des réunions de service et d'échanges entre l'employeur et les délégués du personnel.

L'entreprise s'est dotée de textes réglementaires pour régir son fonctionnement, notamment un règlement in-

térieur dont l'application stricte assure l'harmonie sociale en son sein et un Code éthique qui règle les rapports entre les agents, ainsi qu'entre ceux-ci et les partenaires de la SNH, ses prestataires de services et le grand public.

Sur un autre plan, les procédures sont codifiées et les textes y relatifs rassemblés dans un manuel de procédures et un fichier réglementaire.

En outre, un contrôle interne de gestion est mis en œuvre, soutenu par un outil informatique de pointe. Par ailleurs, des audits sont régulièrement menés par des cabinets externes de renommée établie.

Des activités pétrolières conformes aux standards de l'industrie

Les contrats sont négociés conformément aux Codes Pétrolier et Gazier camerounais, sur la base de modèles alignés sur les standards de l'Association Internationale des Négociateurs Pétroliers (AIPN). Ces Codes prévoient deux types de contrats pétroliers : les Contrats de Concession (CC) et les Contrats de Partage de Production (CPP). Le taux de participation de l'État en cas de découverte commerciale y est précisé, de même que les programmes des travaux, les investissements à consentir et les dispositions visant la mise en valeur des compétences locales.

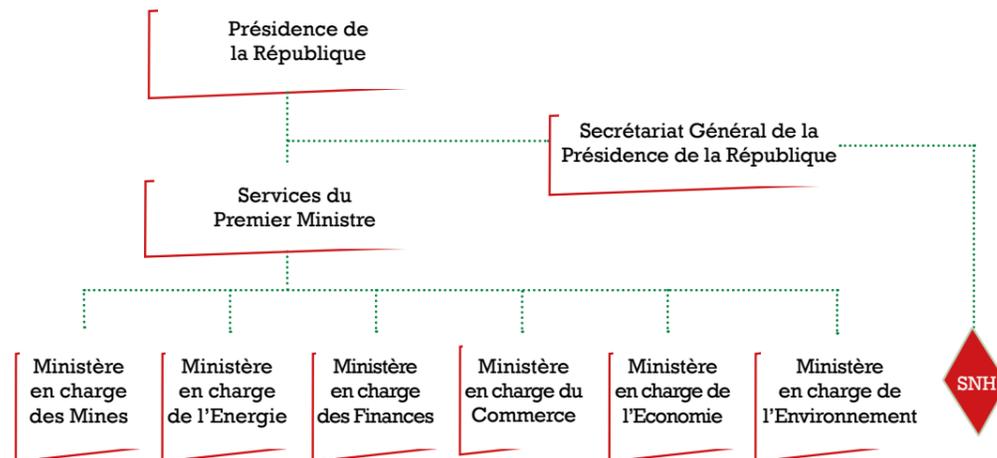
Toutes ces mesures sont portées à la connaissance du public à travers les médias de masse. Outre ces informa-

tions, la SNH publie tous les chiffres clés relatifs à ses activités (investissements, production, chiffre d'affaires, transferts à l'État) dans ses publications externes, y compris son site internet (www.snh.cm). Ces chiffres font l'objet d'un suivi particulier par les bailleurs de fonds du gouvernement camerounais, notamment le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale.

La publication de ces données obéit aux principes de l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) à laquelle le Cameroun a adhéré en 2005. La SNH est membre du Comité national de suivi de cette initiative qui vise l'utilisation judicieuse des ressources extractives par les gouvernements.

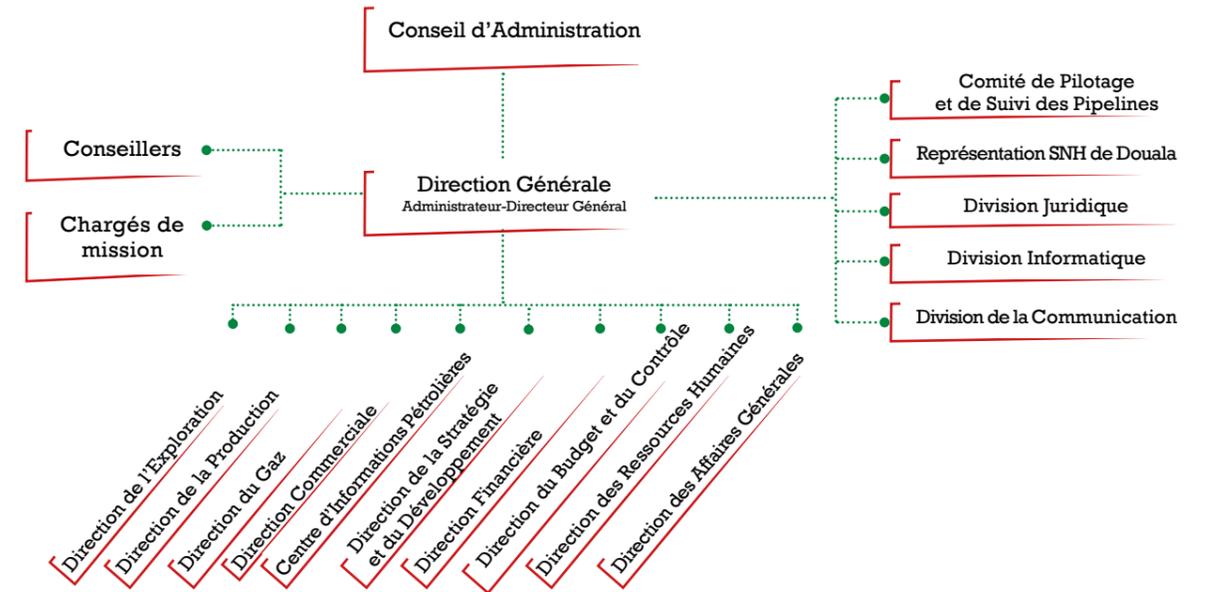


Rattachement institutionnel de la SNH



Organisation de la SNH

Placée sous la tutelle du Secrétariat Général de la Présidence de la République, la SNH est dotée d'un Conseil d'Administration et d'une Direction Générale.



Membres du Conseil d'Administration*



Ferdinand Ngoh Ngoh
Président du Conseil,
Secrétaire Général de la Présidence de la République



Adolphe Moudiki
Administrateur-Directeur Général



Okie Johnson Ndoh
Directeur Général de la
Caisse de Stabilisation des
Prix des Hydrocarbures



Modeste Mopa Fatoing
Directeur Général des Impôts
Ministère des Finances



Serge Hervé Boyogueno
Directeur des Mines
Ministère des Mines, de l'Industrie et
du Développement Technologique



Philip Mkong
Chargé d'Etudes dans les
Services du Premier Ministre

Personnalités désignées par le Président de la République



Jules Mana Nschwangele
Elite du Département de l'Océan



Chief Daniel Anki Ambo**
Chef Supérieur de Bakassi



El Hadj Lawan Bako
Elite de la région du Nord-Ouest

* Au 31 décembre 2017

** Chief Anki Ambo est décédé le 29 avril 2018

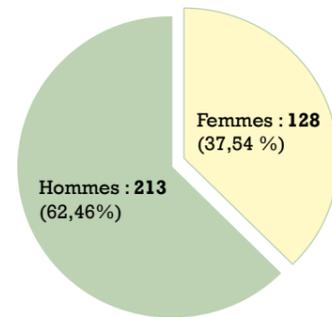
Ressources humaines : renforcement des effectifs

La SNH compte, au 31 décembre 2017, 341 agents, dont 299 au siège social à Yaoundé, 38 à la Représentation SNH de Douala, 20 sur le site de production de gaz de Bipaga à Kribi, 06 sur le site de production pétrolière de Mvia, près de la ville d'Edéa et 04 agents en détachement ou en disponibilité. 11 agents ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au terme de cette année.

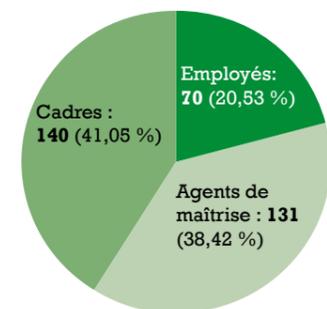


Dans le cadre du remplacement des agents retraités d'une part, et pour répondre aux besoins induits par le développement de ses activités, notamment gazières, d'autre part, la SNH a recruté 25 nouveaux agents en 2017.

Répartition des effectifs par genre



Répartition des effectifs par catégorie socioprofessionnelle



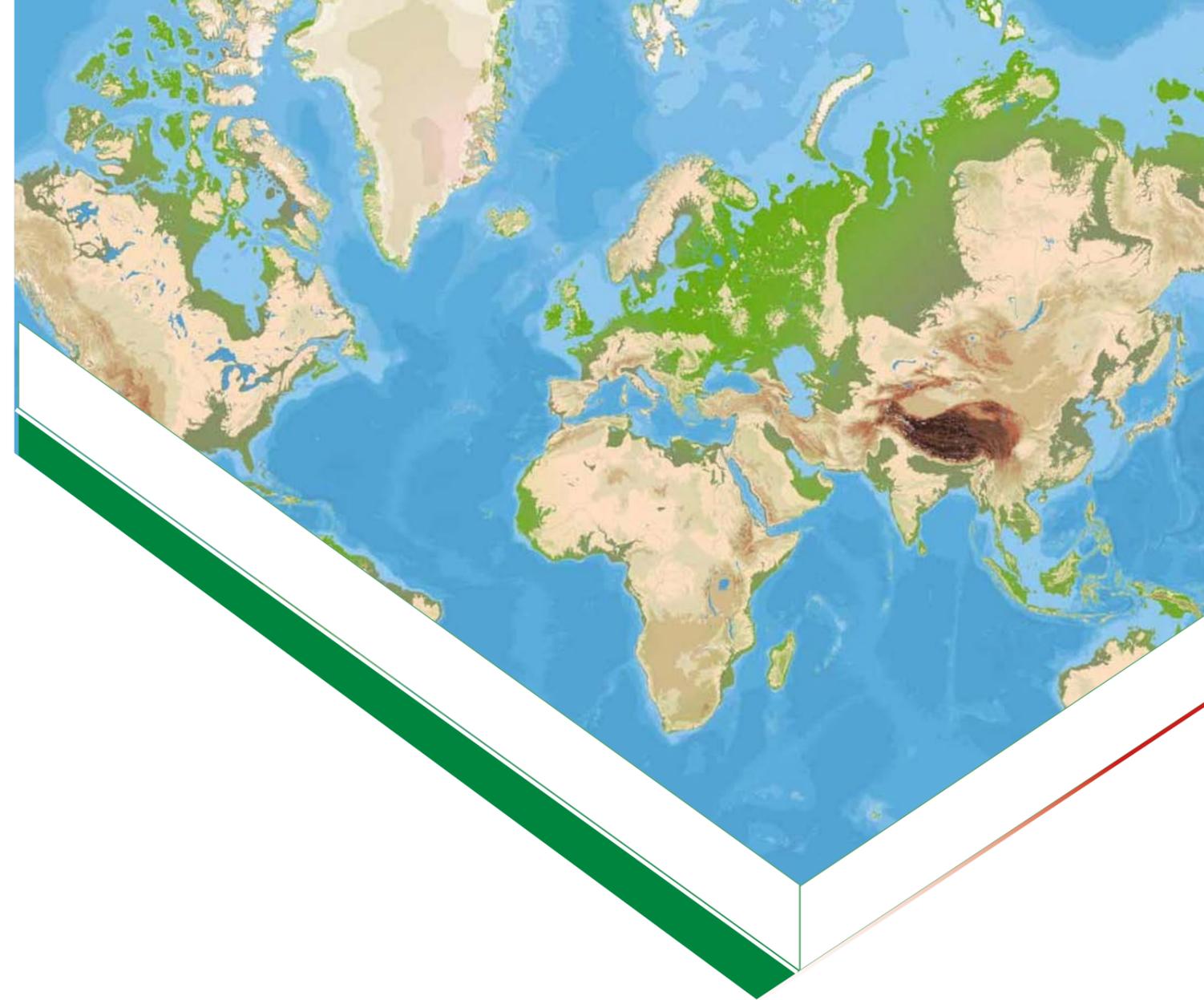
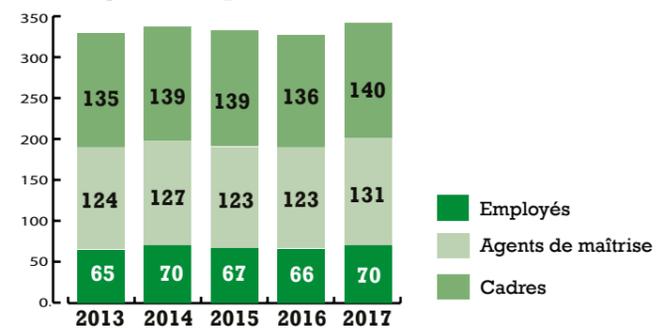
La formation continue, vecteur de performance

La mise en œuvre du plan de formation de l'entreprise s'est poursuivie en 2017, avec des actions de renforcement des capacités pour un total de 88 agents de la SNH.

Des formations individuelles et collectives leur ont ainsi été dispensées dans divers domaines, notamment les finances, l'audit, le droit, la gestion des données, la gestion maritime, les systèmes d'informations, l'administration de logiciel, la gestion de photothèque, l'habilitation électronique, les contrôles non destructifs, la gestion de la qualité, le secrétariat et l'accueil téléphonique bilingue.

Par ailleurs, des cadres des administrations compétentes dans le secteur d'activité de la SNH ont bénéficié de formations en droit pétrolier et gazier.

Évolution des effectifs par catégorie socioprofessionnelle



CONJONCTURE

2017 : Une croissance mondiale mitigée et fragile

Environnement économique international

L'économie mondiale a connu une croissance de 3,6% contre 3,1% en 2016, soit une hausse de 0,5 point de base. Cette croissance a été soutenue essentiellement par l'accélération de l'activité économique dans les pays industrialisés, la faible volatilité sur les marchés financiers et le maintien à des niveaux bas des taux longs qui offrent un environnement financier favorable.

A cela s'ajoute la faiblesse de l'inflation dans les économies développées rythmées par l'accélération du processus de normalisation de la politique monétaire aux Etats-Unis et en Europe. Néanmoins, cette croissance a été pondérée par la baisse généralisée des prix des matières premières hors hydrocarbures, et le faible niveau des cours mondiaux du pétrole brut.

Marché pétrolier

Globalement, les prix pétroliers de l'année, notamment ceux du Brent Daté, ont connu une embellie de 23,92 %, s'établissant en moyenne à 54,19 \$/bbl, contre 43,73 \$/bbl en 2016.

Au plan de l'offre, l'année 2017 a été marquée par la persévérance dans l'effort de maîtrise des ventes entrepris au quatrième trimestre 2016, sous l'égide de l'OPEP et de la Russie, par les principaux exportateurs mondiaux de pétrole, dans le but de résorber les excédents du marché international et d'abaisser les niveaux historiquement hauts des stocks globaux. Le large respect de cet accord et sa prorogation jusqu'à la fin de l'année 2018 ont été les signaux déterminants du rééquilibrage du marché qui s'est matérialisé par la décreue des stocks et particulièrement la diminution des stocks flottants en mer.

Taux d'intérêt et évolution du dollar US

Le principal taux directeur de la Réserve fédérale américaine (FED) a connu trois relèvements successifs au cours de l'année, passant de 1% le 16 mars à 1,5% le 13 décembre 2017. La Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu un taux nul tout au long de l'année.

En moyenne annuelle, le dollar US s'est situé à 581,86 Fcfa, en baisse de 1,88% par rapport à l'année 2016.

L'offre de pétrole a également été influencée par des facteurs climatiques, techniques ou sociopolitiques ayant entraîné des baisses et des ruptures de production en mer du Nord, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Amérique Latine.

Quant à la demande pétrolière de la période, elle est restée soutenue grâce à la consolidation de la reprise de l'économie mondiale, soulignée par le relèvement de la prévision de croissance du FMI de 0,5 point à 3,5 % pour l'année 2017. Cette embellie provient principalement du redémarrage de la croissance dans les pays de l'OCDE, de la résilience des économies des grands pays émergents d'Asie (Chine et Inde) et des bonnes performances des pays en développement, favorisées par la bonne tenue des cours des matières premières.



Cameroun

L'économie camerounaise s'est montrée résiliente face aux défis du faible niveau des prix du pétrole brut et du coût de la lutte contre l'insécurité dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, grâce notamment au maintien de l'investissement public à des niveaux élevés. Ainsi, selon la Banque Mondiale, la croissance s'est située à 3,2%.

Cette résilience est la conséquence de la contribution positive à la croissance de toutes les branches d'activités de l'économie hors pétrole, avec un secteur privé dynamique, créateur de richesses. Ainsi, le secteur primaire a été marqué par la bonne tenue de l'agriculture vivrière, industrielle et d'exportation, tandis que le tertiaire a profité de l'activité économique créée autour de grands projets énergétiques. Ce dernier est en pleine croissance, poussé en particulier par une bonne performance des services non marchands des administrations publiques et le développement des télécommunications et du trafic aérien.

L'amélioration de la croissance économique est essentiellement soutenue par les composantes publiques de la consommation finale et de l'investissement.

Zone CEMAC

La croissance en termes réels a été nulle dans la zone en 2017. Les réserves de devises pour les importations des biens et services se situent à 3,1 mois, contre 2,1 mois en 2016.

D'après le Comité de Politique Monétaire de la BEAC, l'amélioration des perspectives économiques s'explique par une amorce des équilibres macroéconomiques consécutive à la mise en œuvre des programmes avec le Fonds Monétaire International au Cameroun, au Gabon, au Tchad et en Centrafrique.



**INTERVIEW DE L'ADMINISTRATEUR
DIRECTEUR GÉNÉRAL**

“ L'intérêt des compagnies internationales pour le domaine minier national a été appréciable en 2017 ”

Quel regard portez-vous sur l'année 2017 à la SNH ?

L'année 2017 à la SNH s'est déroulée dans l'environnement international contrasté qui a été celui de son secteur d'activités ; un contexte marqué à la fois par la consolidation de la hausse des cours du pétrole brut et la persistance de la réduction des investissements, notamment dans l'exploration.

Un Contrat de Partage de Production signé

Néanmoins, notre société a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'actions, avec des résultats globalement positifs.

Qu'en est-il dans le domaine de l'exploration ?

Les données d'exploration du domaine minier national ont été améliorées dans le but de mieux cerner son potentiel et partant, d'accroître l'intérêt des sociétés pétrolières pour le sous-sol camerounais. Il en découle un intérêt accru des compagnies pétrolières internationales, qui ont acquis ces données pour près de 672 000 dollars américains.

En outre, les travaux de construction du Centre de Stockage des Echantillons de Forages Pétroliers et Gaziers de Mbang-Bakoko sont achevés. Il reste à installer et à mettre en service les équipements.

Il y a également lieu de se réjouir de la signature d'un Contrat de Partage de Production avec la société Noble Energy pour le développement des réserves gazières de Yoyo.

Sur le terrain, deux puits d'appréciation et huit puits de développement ont été forés en 2017, avec des résultats satisfaisants.

Ces forages ont-ils permis de relever la production nationale d'hydrocarbures ?

En partie. La production de gaz naturel est d'environ 393 millions de m³, en augmentation de 10%.

S'agissant de la production pétrolière, elle s'est établie à environ 28 millions de barils, en régression de près de 18% par rapport à 2016. Cette baisse est due au déclin naturel des champs ainsi qu'au report, voire à l'annulation de certains projets planifiés.

La SNH a-t-elle, néanmoins, pu tirer profit de l'embellie des cours du pétrole ?

Nous avons commercialisé 16,818 millions de barils de pétrole, à un prix moyen de 53,27 dollars le baril. Ce prix est en hausse de 35,27 % par rapport à l'année 2016, reflétant le raffermissement du Brent Daté, brut de référence, mais également, des différentiels des bruts camerounais. Le chiffre d'affaires relatif aux ventes de pétrole est de 895,870 millions USD, en progression de 10,92 %. A ceci s'ajoutent les ventes de gaz naturel à la Kribi Power Development Company (KPDC), opérateur de la Centrale Thermique de Kribi, d'un montant de 16,273 milliards de Fcfa, en hausse de 6,90%.

Prix moyen de vente des bruts camerounais : +35,27%

Tout naturellement, cette conjoncture a profité à l'Etat du Cameroun. Ainsi, après déduction des charges de production, la SNH a transféré au Trésor Public, comme en 2016, un peu plus de 316 milliards de Fcfa.



A ces recettes, se sont ajoutés 27 milliards de Fcfa de Droit de Transit issus de l'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun, pour un volume d'environ 36 millions de barils de pétrole brut enlevés au Terminal Komé-Kribi 1.

Quel est le bilan du côté des activités gazières ?

L'année 2017 a également été marquée par des avancées dans nos efforts visant la mise en valeur des ressources gazières nationales. Je voudrais à cet égard, citer particulièrement l'installation au large de Kribi, le 20 novembre, de l'usine flottante de liquéfaction de gaz naturel baptisée Hilli Episeyo.

Auparavant, les travaux d'extension du Centre de Traitement de Gaz de Bipaga ont été achevés, portant sa capacité à 9,06 millions de m³ de gaz par jour, contre 1,7 million jusque-là.

Par ailleurs, les travaux de construction des installations de stockage de Gaz de Pétrole Liquéfié à Kribi ont atteint un taux de réalisation de 94%. L'équipe chargée de son exploitation a été installée le 18 décembre dernier.

Au plan interne, quels sont les motifs de satisfaction ?

Nous nous réjouissons des progrès remarquables enregistrés dans les travaux d'extension de l'immeuble siège, qui

ont atteint un taux d'avancement global de 99%. Le bâtiment, déjà opérationnel, sera donc occupé en 2018.

Justement, sous quel signe la SNH aborde-t-elle l'exercice 2018 ?

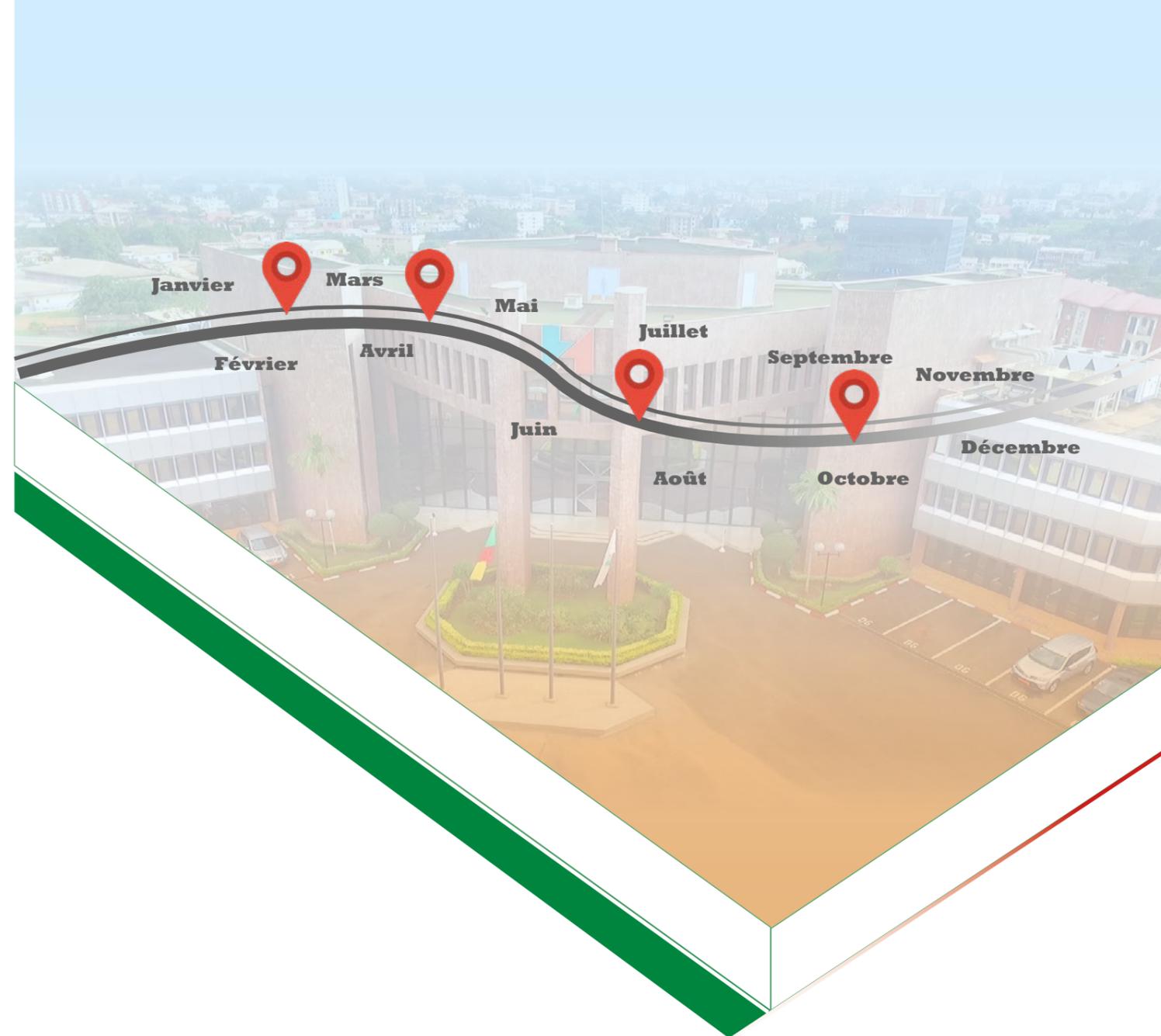
L'année 2018 se dessine sous le signe de la persévérance dans l'effort pour relever de nouveaux défis. Le premier défi est le démarrage de l'exploitation commerciale de l'usine flottante de liquéfaction de gaz naturel, en vue de l'exportation des premières cargaisons de gaz naturel liquéfié.

Parallèlement, nous allons lancer l'exploitation des installations de stockage et de chargement de GPL de Bipaga. Ceci contribuera à une réduction des importations et des subventions accordées à ce produit par l'Etat.

Par ailleurs, face à la baisse continue de la production pétrolière, nous allons mettre en œuvre une stratégie ciblée de promotion des blocs libres, afin d'améliorer le taux d'occupation du domaine minier national.

Dans le même temps, nous allons veiller au forage effectif des 20 puits d'appréciation et de développement programmés au sein des différentes associations pétrolières, afin de relever le niveau des réserves d'hydrocarbures et par conséquent, de la production. Ceci ira de pair avec un suivi encore plus rigoureux, des opérations et des coûts pétroliers.

Augmentation de 10% de la production gazière



FAITS MARQUANTS



Législation, contrats et accords

1^{er} juin

Signature d'un Contrat de Partage de Production (CPP) avec la société Noble Energy, pour la mise en valeur des ressources gazières identifiées dans le bloc Yoyo, situé dans le bassin Douala/Kribi-Campo.



Activités pétrolières et gazières

7 - 10 fév.

Mise en ligne du portail cartographique de la SNH, dénommé "GeoSNH". Il permet l'accès à distance aux données géographiques et cartographiques de la SNH par les utilisateurs enregistrés.

12 fév - 17 juil

Forage des puits SSA-06, SSA-07, SSA-08 et SSA-09 sur le champ Sanaga Sud par l'opérateur Perenco, en vue de la fourniture de gaz naturel à l'usine flottante à installer au large de Kribi.

9 mai

Signature avec la société CGG Services UK Ltd, d'un contrat relatif à l'amélioration, l'intégration et le marketing des données sismiques, gravimétriques, magnétiques et de puits générées par les activités d'exploration/production.

1^{er} juil-25 août

Forage du puits d'appréciation TKM-3 sur le champ Tiko, dans l'Autorisation Exclusive de Recherche Moabi.

25 août-19 nov

Forage du puits BJM-003ST sur le champ Bojongo Marine, dans la concession Kita-Edem.

21 septembre

La SNH donne son accord, pour la cession à Gaz du Cameroun (GDC), de 75% de 90% des droits et obligations de Glencore Exploration Cameroon Ltd dans le Contrat de Partage de Production Matanda. Les nouveaux partenaires de l'Association sont GDC (75%) et AFEX (25%).

20 novembre

Installation de l'usine flottante de liquéfaction de gaz naturel baptisée Hilli Episeyo au large de Kribi. L'usine est appelée à produire 1,2 million de tonnes de GNL et 30 000 tonnes de gaz domestique par an.

18 décembre

Installation de l'équipe chargée de la gestion du dépôt de GPL de Bipaga-1.

23 décembre

Premiers transferts de gaz sec vers le Hilli Episeyo, à partir du Centre de Traitement de Gaz de Bipaga-1. Ces transferts ont été effectués dans le cadre des tests préalables à la mise en service de l'usine flottante.

Responsabilité sociale

16-21 janvier

Participation de la SNH à un atelier de formation sur la protection de l'environnement marin et la mise en place d'une réponse d'urgence en cas de pollution par les hydrocarbures, organisé par le Port Autonome de Douala.

12 février

Réception du nouveau bâtiment de la Brigade de Gendarmerie de Bouli et du Système d'Interconnexion de l'Unité de Gendarmerie de Meiganga, objets d'un appui financier du CPSP dans le cadre de la sécurisation du Pipeline Tchad/Cameroun.

Entreprise



13 janvier

Cérémonie de présentation des vœux du nouvel an à l'ADG de la SNH. Adolphe Moudiki félicite le personnel pour avoir préservé les intérêts de l'Etat et de la SNH malgré la conjoncture défavorable.

8 mars

Célébration de la Journée Internationale de la Femme. Le Chef de la Division de la Communication, porte-voix du personnel féminin, salue la volonté de l'ADG de mettre en avant les femmes, qui représentent près d'un tiers du personnel de la SNH.

7-11 mars

Organisation par l'Association Sportive et Culturelle Hydrocarbures (ASCH), d'un Open de Golf à Yaoundé. 74 golfeurs de différentes nationalités y participent.

12 mars

Commémoration du 37^e anniversaire de la SNH, marquée par une marche sportive organisée à Yaoundé. Une cinquantaine d'agents y prend part.

22 avril

L'ASCH remporte le trophée Adolphe Moudiki face à la SONARA dans le cadre de la Super Coupe ASCIP de football.

1^{er} mai

Célébration de la fête du Travail, sous la thématique « Dialogue social, croissance économique et cohésion sociale ». Adolphe Moudiki invite le personnel à être en tout temps et en tout lieu, des apôtres du dialogue et de la paix afin de préserver le vivre ensemble camerounais.

26 mai

Célébration de la 16^e édition de la Fête des Mères à la SNH. L'ADG félicite les agents féminins pour leur sens des responsabilités et du partage.

6 juin

Tenue de la première session annuelle du Conseil d'Administration. Le Conseil salue notamment la hausse significative des transferts au Trésor Public.

13 juillet

42 officiers stagiaires de l'École Supérieure Internationale de Guerre de Yaoundé sont reçus au siège de la société, dans le cadre d'une visite d'entreprise.

14 juillet

Serge Hervé Boyogueno, Directeur des Mines au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, est nommé membre du Conseil d'Administration.

27-29 septembre

Participation au forum Pétromines, organisé par le Centre de Formation et de Recherche en Sciences Pétrolières et Minières de l'Université de Douala. Deux représentants de la société y présentent un exposé sur l'avenir des hydrocarbures au Cameroun.

11-12 octobre

Participation au Salon de l'Orientation Académique et Professionnelle, tenu à Yaoundé. La SNH saisit l'occasion pour présenter les métiers du secteur des hydrocarbures aux jeunes.

13 octobre

65 agents méritants reçoivent des médailles d'honneur du Travail, pour le compte des promotions 2015, 2016 et 2017.

15 octobre

Le capitaine de l'équipe SNH Vélo club, Clovis Kamzong Abossolo, remporte le Grand Prix Cycliste International Chantal Biya.

5 décembre

Tenue de la seconde session annuelle du Conseil d'Administration. Le Conseil adresse ses « vives félicitations » à la Direction Générale pour la bonne conduite du projet Floating LNG, qui constitue une première mondiale.

23 décembre

Organisation de la cérémonie de l'Arbre de Noël pour les enfants du personnel. 446 enfants âgés de 15 ans au plus reçoivent des cadeaux dans ce cadre.

Coopération internationale

31 mars

La SNH reçoit le Directeur régional de l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) pour l'Afrique francophone. L'objet de la rencontre est de préparer l'évaluation par un validateur indépendant, de la mise en œuvre des principes de l'ITIE par le Cameroun.

30 novembre

Une trentaine de membres des Comités ITIE de 13 pays d'Afrique francophone est reçue au siège de la société, dans le cadre d'une rencontre d'apprentissage organisée par le Secrétariat International de cette initiative.

30 novembre
02 octobre

Participation de la SNH aux réunions statutaires des Fonds Internationaux d'Indemnisation des Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures (FIPOL). Au cours de ces assises, deux responsables de l'entreprise sont reconduits à leurs postes respectifs de 2^e Vice-Président de l'Assemblée du Fonds de 1992 et de membre de l'organe de contrôle de gestion des FIPOL.



EXPLORATION/PRODUCTION

Situation du domaine minier national

Les activités pétrolières se sont poursuivies dans deux des trois bassins sédimentaires majeurs que compte le Cameroun à savoir, le bassin Rio Del Rey (producteur depuis 1977) et le bassin Douala/Kribi-Campo (producteur depuis 1997). Pour des raisons de force majeure induites par la situation sécuritaire dans l'Extrême-Nord du Cameroun, le bassin Logone Birni n'a pas connu d'activités au cours de l'année.

Domaine minier national sous contrat

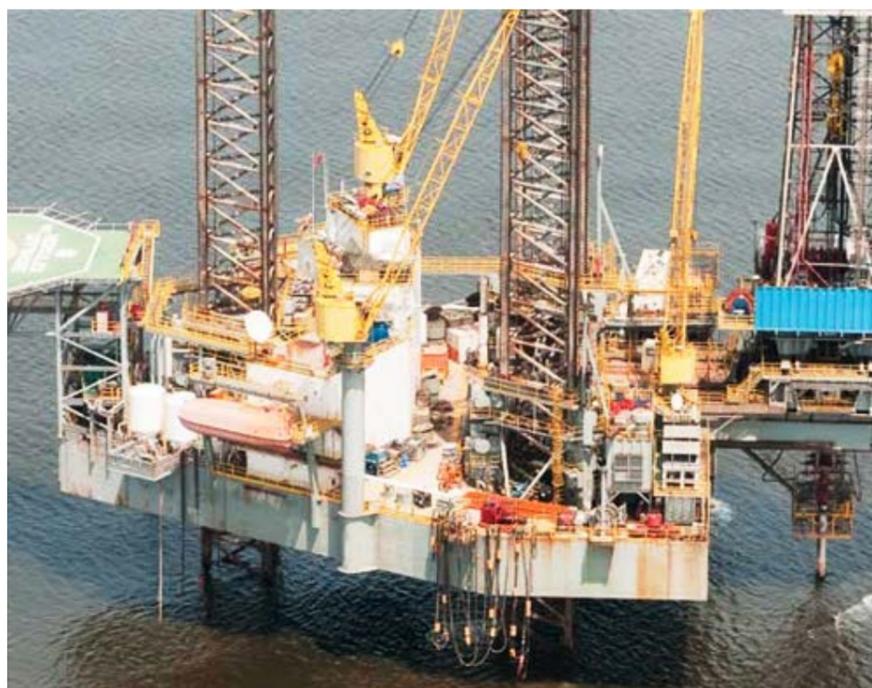
Le domaine minier national couvre une superficie totale de 31 839,82 km², dont 16 808,58 km² sont attribués à divers Opérateurs, soit un taux d'occupation de 52,79%.

Au 31 décembre 2017, le domaine minier national sous contrat compte :

- 07 Permis de Recherche et/ou Autorisations Exclusives de Recherche (AER) couvrant une superficie totale de 12 958,26 km² (40,70% de la superficie totale) ;
- 19 Concessions et/ou Autorisations Exclusives d'Exploitation (AEE), couvrant une superficie totale de 3 850,32 km² (12,09% de la superficie totale).

Au 31 décembre 2017, 18 sociétés pétrolières sont actives dans la recherche ou la production pétrolière au Cameroun, seules ou dans le cadre de consortiums constitués à cet effet.





Associations pétrolières existantes au 31 décembre 2017

Permis de Recherche / Autorisations Exclusives de Recherche

Associations	Associés	Nationalités	Participations
Bassin Douala/Kribi-Campo			
Bomono	Euroil*	Britannique	100%
Matanda	Glencore*	Britannique	75%
	Afex	Britannique	25%
Bassin Rio Del Rey			
Bolongo	Glencore*	Britannique	100%
Moabi	Perenco Cameroon*	Franco-britannique	100%
Ndian River II	Orion Energy*	Chinoise	90%
	Heta Oil & Gas Ltd	Camerounaise	10%
Thali	Tower Resources Cameroun S.A*	Britannique	100%
Bassin Logone Birni			
Zina-Makary	Yan Chang Logone Development Holding Co. Ltd*	Chinoise	100%

*Opérateur

Concessions /Autorisations Exclusives d'Exploitation

Associations	Associés	Nationalités	Participations
Bassin Douala/Kribi-Campo			
Mvia	SNH*	Camerounaise	100%
Yoyo	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Noble Energy*	Américaine	25%
	Petronas	Malaisienne	25%
Logbaba	SNH (Etat)	Camerounaise	5%
	Gaz du Cameroun*	Britannique	57%
	RSM	Américaine	38%
Sanaga Sud	SNH (Etat)	Camerounaise	25%
	Perenco Cameroon*	Franco-britannique	75%
Bassin Rio Del Rey			
Etinde	SNH (Etat)	Camerounaise	20%
	New Age*	Britannique	30%
	Lukoil	Russe	30%
	EurOil	Britannique	20%
Dissoni Nord	SNH (Etat)	Camerounaise	25%
	Perenco RDR*	Franco-britannique	37,5%
	Addax PCC	Chinoise	37,5%
Iroko	SNH (Etat)	Camerounaise	30%
	Addax PCL*	Chinoise	70%
Kole Marine Ekundu Marine	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
Boa Bakassi Bavo Asoma	Perenco RDR*	Franco-britannique	25,50%
Kita Edem Sandy Gas	Addax PCC	Chinoise	24,50%
Lipenja Erong	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Perenco RDR*	Franco-britannique	17,75%
	Addax PCC	Chinoise	32,25%
South Asoma Marine	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Perenco RDR*	Franco-britannique	25%
	Addax PCC	Chinoise	25%
Moudi	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Perenco Cameroon*	Franco-britannique	40%
	SNH	Camerounaise	10%
Ebome Marine	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Perenco Cameroon*	Franco-britannique	28,50%
	SNH	Camerounaise	21,50%
Mokoko Abana	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Addax PCC*	Chinoise	40%
	Perenco RDR	Franco-britannique	10%
Mondoni	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Addax PCC*	Chinoise	25%
	Perenco RDR	Franco-britannique	25%

*Opérateur

Domaine minier national libre

Au 31 décembre 2017, le domaine minier national libre compte :

- 02 blocs en cours de négociation, couvrant une superficie totale de 517,90 km² (1,63% de la superficie totale) ;
- 08 blocs libres, couvrant une superficie totale de 14 513,88 km² (45,58% de la superficie totale).



Promotion du domaine minier national

Huit blocs libres du domaine minier national ont été mis en promotion, à savoir : Bomana Exploration, Bolongo Exploration et Bakassi dans le bassin Rio Del Rey ; Etinde Exploration, Elombo, Ntem, Tilapia et Kombe/Nsepe, dans le bassin Douala/Kribi-Campo.

Au 31 décembre 2017, aucun nouveau bloc n'a été placé, en raison de la conjoncture pétrolière internationale marquée par le bas niveau des prix du baril de pétrole brut, qui a occasionné

la baisse des investissements dans la recherche.

Des discussions se sont tenues entre la Partie Camerounaise et la société Addax Petroleum Cameroon pour examiner les conditions de la poursuite par cet Opérateur, des activités de recherche sur le domaine de l'ex-permis Ngosso, objet d'un Contrat de Concession signé le 03 décembre 2002 et arrivé à expiration le 25 janvier 2016.

Titres miniers

Attributions, cessions et retraits Bassin Douala/Kribi-Campo

- Signature le 1^{er} juin, entre la SNH et l'Etat d'une part, et la société américaine Noble Energy, d'autre part, du Contrat de Partage de Production (CPP) Yoyo, issu de la conversion de la Convention d'Etablissement et du Contrat d'Association applicables à cette Concession. Ce Contrat vise le développement et la mise en production des ressources gazières du champ Yoyo qui s'étend jusqu'en Guinée Equatoriale (champ Yolanda).
- Introduction par la société Glencore Exploration Cameroon Ltd, d'une demande de cession à la société Gaz du Cameroun (GDC) S.A, de la totalité de ses intérêts dans l'Autorisation Exclusive de Recherche (AER) Matanda, à hauteur de 75%; la société AFEX International détenant les 25% restant. La SNH a, le 21 septembre, émis un avis favorable pour cette cession, qui devra être matérialisée par un décret présidentiel, conformément à la loi.
- Introduction par la société Glencore Exploration Cameroon Ltd, d'une demande de cession à la société Perenco Rio Del Rey (PRDR), de 50% de ses droits et obligations dans l'AER Bolongo, et de transfert de la conduite des opérations à PRDR, en vue du développement et de la mise en production en 2018, du champ OAK où une découverte a été réalisée en 2012. Un accord est intervenu entre la Partie Camerounaise et les deux sociétés sur le plan de développement de ce champ, ainsi que sur la superficie (70,3 km²) de l'Autorisation Exclusive d'Exploitation (AEE) Oak visée.

Extensions et renouvellement Bassin Douala/Kribi-Campo

- Signature le 12 juin, entre la SNH et les sociétés Gaz du Cameroun et RSM Production Corporation, en régularisation, de l'Accord de Participation rattaché au Contrat de Concession Logbaba du 31 mai 2001, pour formaliser les taux de participation des partenaires comme suit : SNH : 5 % ; RSM : 38 % ; GDC : 57 %.
- Signature le 19 juin, entre la SNH et les sociétés Gaz du Cameroun et RSM Production Corporation, en régularisation, de l'Avenant n°1 au Contrat de Concession Logbaba du 31 mai 2001, dont l'objet est de modifier la désignation des Parties au Contrat.



Forages

Au cours de l'année 2017, 10 puits ont été forés, dont huit puits de développement (pour six producteurs de gaz naturel et deux producteurs d'huile), un puits d'appréciation et un puits d'exploration.

Nom du puits	Bloc	Opérateur	Profondeur mesurée (m MD)	Début forage	Fin Forage/complétion	Résultats/Débit initial
Appréciation						
PSM-1	Boa-Bakassi	PRDR	1 430	13/01/2017	12/02/2017	Négatif
TKM-3	Moabi	PERCAM	1 070	01/07/2017	25/08/2017	1 549 bbls/j
Développement						
LA-107	Logbaba	GDC	3 180	01/11/2016	23/09/2017	40-60 millions pieds de gaz/j
LA-108	Logbaba	GDC	2 865	12/11/2016	Suspendu le 18/12/2017	Suspendu
ENM103	Lipenja-Erong	PRDR	1 910	11/11/2016	13/01/2017	1500 bbls/j
SSA-6	Sanaga Sud	PERCAM	1 968	12/02/2017	10/05/2017	40 mmscf/j
SSA-7	Sanaga Sud	PERCAM	1 683	03/03/2017	29/04/2017	50 mmscf/j
SSA-8	Sanaga Sud	PERCAM	3 224	07/03/2017	21/06/2017	40 mmscf/j
SSA-9	Sanaga Sud	PERCAM	3 239	11/03/2017	17/07/2017	60 mmscf/j
BJM-03ST	Kita-Edem	PRDR	2 555	25/08/2017	19/11/2017	2 760 bbls/j

Investissements en exploration/production

Les investissements pétroliers en 2017 se sont élevés à 253,386* millions de dollars US, dont 27,515 millions en exploration sur permis, 18,517 millions en appréciation sur concessions et 207,354 millions pour les développements nouveaux et complémentaires.

Coûts d'exploitation et de production

Coût unitaire d'exploitation :

La tendance annuelle du coût unitaire moyen d'exploitation, pour l'ensemble des champs en production, est de 9,21 dollars US par baril, contre 7,20 dollars en réalisations 2016. Cette tendance haussière est surtout due à la baisse de la production (18%).

Coût unitaire de production :

La tendance prévisionnelle annuelle du coût technique unitaire moyen de production, pour l'ensemble des champs en production, est de 25,62 dollars US par baril. Ce coût était de 20,52 dollars US en 2016. Cette tendance haussière est également due à la baisse de la production.

Production

Production pétrolière

La production de pétrole brut de l'année 2017 a été de 27,726 millions de barils, en baisse de 17,69% par rapport à celle de l'année 2016.

Cette baisse s'explique par le ralentissement conjoncturel de l'activité pétrolière qui a conduit au report, voire à l'annulation de certains projets planifiés en 2017.

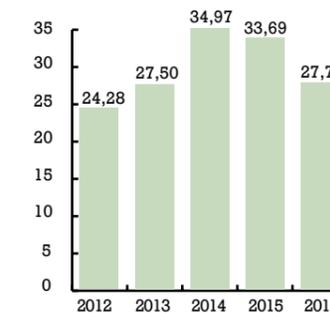
La part Etat et SNH de la production d'hydrocarbures liquides est de 16 376 922,10 barils en 2017, soit 59,06 % de la production totale.

Production gazière

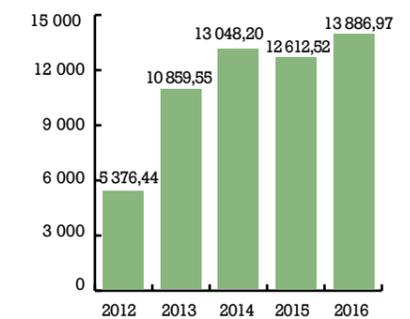
La production gazière s'est établie à 13 886,97 millions de pieds cubes (393,24 millions de m³). Cette production est en hausse de 10% par rapport à celle de la même période de l'année précédente.

La part Etat et SNH de la production gazière est de 2 923 millions de pied cubes (82,77 millions de m³) en 2017, soit 21,04% de la production totale.

Évolution de la production nationale de pétrole brut
(En millions de barils)



Production nationale de gaz naturel
(En millions de pieds cubes standards)



Réserves d'huile restant à produire

Au 31 décembre 2017, les réserves d'huile restantes sont estimées à 210,62 millions de barils, en baisse de 12,59% par rapport à la même période en 2016. Cette chute s'explique par le ralentissement de l'activité pétrolière due à la conjoncture pétrolière internationale défavorable.

Ressources en gaz naturel

Au 31 décembre 2017, les ressources en gaz naturel sont estimées à 6,05 TCF.



Sécurité sur les sites d'opérations

Les actions menées dans ce domaine ont porté notamment sur la certification annuelle des appareils de levage par le Bureau Véritas sur les plateformes des Associations RDR, Moudi et Ebomé et la poursuite de la campagne de restauration de l'intégrité des plateformes sur les sites d'exploitation.

* Incluant des données de clôture pour l'Association Logbaba



ACTIVITES COMMERCIALES

La SNH vend sur les marchés national et international la part de la production de pétrole brut revenant à l'Etat, conformément aux contrats pétroliers en vigueur au Cameroun. Elle assure également la commercialisation de sa propre production de bruts camerounais et celle de ses partenaires qui lui en font la demande.

La valeur marchande des bruts camerounais est déterminée par rapport au Brent de la Mer du Nord, à l'instar des prix de la grande majorité des bruts produits en Afrique de l'Ouest.

La politique commerciale mise en œuvre par la SNH repose sur trois piliers : les ventes directes aux raffineurs se trouvant dans sa zone naturelle d'exportation (constituée de l'Europe et du pourtour méditerranéen) ; les ventes aux traders, permettant d'atteindre des marchés plus éloignés (l'Extrême-Orient et les Amériques) ainsi que les nouveaux marchés ; et les appels d'offres pour établir des références de prix et redynamiser les ventes.

Types de brut produits au Cameroun et tailles des cargaisons

- Le Kolé (30,70° API), vendu par cargaisons de 950 000 barils ;
- Le Lokélé (24,27° API), vendu par cargaisons de 650 000 barils ;
- L'Ebomé (37,86° API), vendu par cargaisons de 400 000 barils.

Ventes de pétrole

Les quantités de pétrole brut vendues pour le compte de l'Etat ont été de 16,818 millions de barils, contre 20,510 millions de barils en 2016, soit une baisse de 18%.

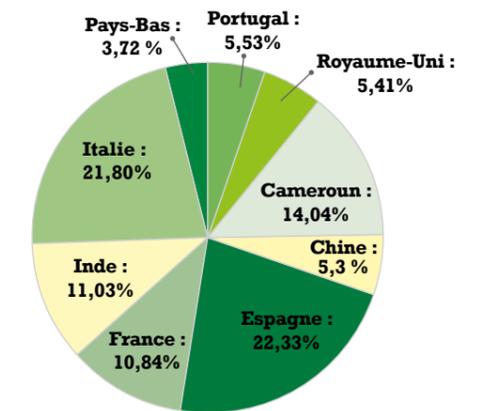
Les différentiels des bruts camerounais se sont situés en moyenne à -0,90 dollar US par baril, contre -2,79 dollars US par baril en 2016. Ainsi :

- ✓ le différentiel du Kolé a enregistré -0,53 \$/bbl, contre -1,78 en 2016 ;
- ✓ le différentiel du Lokélé s'est établi à -1,92 \$/bbl, contre -5,62 \$/bbl en 2016 ;
- ✓ la prime de l'Ebomé a affiché +3,80 \$/bbl, contre +3,39 \$/bbl pour l'exercice 2016.

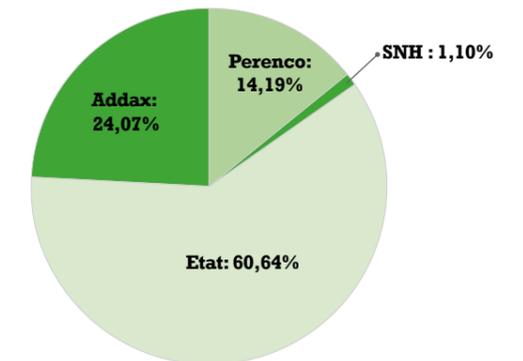
Le prix moyen de la part de pétrole brut revenant à l'Etat s'est établi à 53,27 \$/bbl, contre 39,38 \$/bbl pour l'année 2016.

Le chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de brut de l'exercice s'élève à 895,870 millions de dollars US (521,265 milliards de Fcfa), soit une embellie de 10,92% par rapport à 2016. Ceci s'explique par la hausse des cours du Brent Daté et des différentiels.

Principales destinations des bruts vendus par la SNH

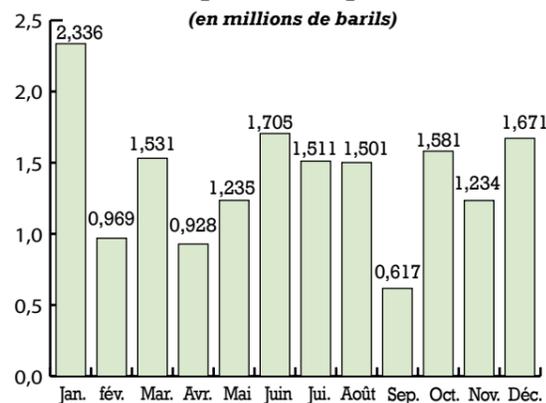


Répartition des enlèvements par Associé

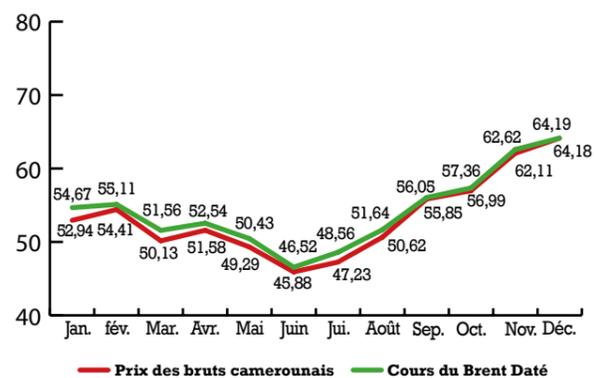




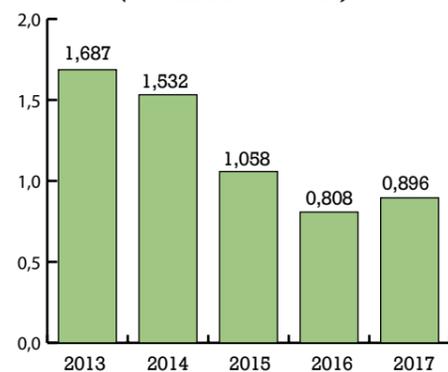
Quantités mensuelles de pétrole vendues pour le compte de l'Etat
(en millions de barils)



Evolution mensuelle des prix des bruts camerounais et du Brent Daté en 2017
(en dollars par baril)



Chiffre d'affaires SNH pour le compte de l'Etat
(en milliards de dollars)



Commercialisation du gaz naturel

Les ventes de gaz naturel par la SNH à KPDC sont en hausse de 8,46 % à 10 590,830 millions de pieds cubes (mmscf), soit 299,939 millions de m³. Le prix moyen est de 2 342,453 euros (1 536 549 Fcfa) par million de pieds cubes.

Les recettes générées pour l'Etat, y compris sa quote-part dans le CPP Sanaga Sud, s'élèvent à 20,373 milliards de Fcfa, en hausse de 6,69 %.

ACTIVITES GAZIERES

Installation et exploitation d'une usine flottante de liquéfaction de gaz naturel (FLNG) : Le Hilli Episeyo est ancré au large de Kribi depuis le 20 novembre 2017.

Les travaux de conversion du méthanier Hilli en usine de liquéfaction flottante se sont achevés le 1^{er} octobre. Cette usine a reçu le nom « Hilli Episeyo », (Episeyo signifiant à la société Golar Cameroun, pour l'exploitation du Hilli Episeyo au large de Kribi, et à Perenco Cameroun, pour l'exploitation des nouvelles installations du CTG de Bipaga.

De même, les travaux d'extension du Centre de Traitement de Gaz Naturel (CTG) de Bipaga, opéré par la société Perenco Cameroun, se sont achevés fin septembre, portant sa capacité de 60 à 320 millions de pieds cubes par jour.

Par ailleurs, le Ministère en charge de l'environnement a délivré les Certificats de Conformité Environnementale les 04 et 05 avril respectivement à la société Golar Cameroun, pour l'exploitation du Hilli Episeyo au large de Kribi, et à Perenco Cameroun, pour l'exploitation des nouvelles installations du CTG de Bipaga.

En outre, le Ministre de l'Eau et de l'Energie a octroyé, le 27 avril, à la société Golar Cameroun, une licence de liquéfaction de gaz naturel. Une licence d'exportation de GNL a également été octroyée le 17 octobre à la SNH et Perenco Cameroun, en co-titularité.

Approvisionnement des sociétés industrielles de la ville de Douala : Trois nouvelles sociétés connectées au réseau.

Le réseau de distribution de gaz naturel aux entreprises de Douala s'étend désormais sur un linéaire de 50 kilomètres. Au total, 36 entreprises y sont connectées, contre 33 en 2016.

Le volume total de gaz produit et distribué depuis la mise en exploitation du champ gazier de Logbaba jusqu'au 31 décembre, s'élève à 344 millions de m³, dont 51,90 % ont été livrés à ENEO pour la production d'électricité à partir des centrales thermiques de Bassa et Logbaba, qui totalisent 50 MW.



Fourniture de gaz à la centrale thermique de Kribi : hausse de 8,46% de la demande de KPDC.

La fourniture de gaz à KPDC par la SNH pour la génération d'électricité s'est poursuivie, pour un nombre cumulé de 1773 jours d'exploitation du gazoduc sans incident. Le volume total de gaz livré est en hausse de 8,46%.

Construction des installations de stockage et de chargement de camions citernes de GPL : Deux sphères de stockage de GPL déjà construites à 94% sur le site de Bipaga.

Les deux sphères, d'une capacité de 500 tonnes chacune, sont dédiées au stockage de la production de GPL issue des installations de traitement de gaz de Bipaga. La production de GPL, 30 000 tonnes par an, permettra de réduire les importations et la subvention allouée par l'Etat à ce produit.



RESPONSABILITE SOCIETALE

Soutenir le développement durable

La politique sociétale et de développement durable de la SNH s'articule autour de cinq axes principaux :

- la protection de l'environnement
- la contribution à la formation de la jeunesse
- la promotion de la culture camerounaise
- le soutien au mouvement sportif national
- l'entretien du capital humain de l'entreprise.

Protection de l'environnement

- La SNH a pris part, du 16 au 21 janvier à Limbé, à un atelier de formation sur la lutte contre la pollution par les hydrocarbures, organisé par le Port Autonome de Douala. À cette occasion, la SNH a présenté le Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (PNLDAH), dont elle assure la coordination de la mise en œuvre.
- L'Entreprise a participé du 30 octobre au 02 novembre à Londres, aux réunions statutaires des Fonds Internationaux d'Indemnisation des Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures (FIPOL). Lors de ces assises, deux responsables de la société, Samuel Roger Minkeng, Secrétaire Permanent du CPSP et Eugène Ngango Ebandjo, Directeur Financier Adjoint, ont été reconduits à leurs postes respectifs de 2^e Vice-Président de l'Assemblée Générale du Fonds de 1992 et de membre de l'organe de contrôle de gestion des FIPOL.



Contribution à la formation de la jeunesse

- Réception partielle, le 31 août, des travaux de réhabilitation de deux salles de classe de l'école publique de Yawanda, située dans le canton Yasoukou, qui abrite le champ pétrolier onshore Mvia.
- Participation à la première édition du forum PETROMINES organisé du 27 au 29 septembre par le Centre de Formation et de Recherche en Sciences Pétrolières et Minières de l'Université de Douala. Deux représentants de l'entreprise y ont fait des présentations sur le thème «L'avenir des ressources gazières et pétrolières au Cameroun».
- La société a pris part les 11 et 12 octobre, au Salon de l'Orientation Académique et Professionnelle (SOAP), jusque-là connu comme «Le forum de l'étudiant». L'évènement était organisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur sous le thème «Orientation, conseil et pratique du bilinguisme : option stratégique pour la réussite d'un projet professionnel». La société y a fait connaître ses projets ainsi que les métiers du pétrole et du gaz pour combler les besoins en informations des nombreux visiteurs.
- 40 stagiaires académiques et 80 stagiaires de vacances ont séjourné à la SNH entre les mois de mars et de septembre. L'entreprise leur a permis ainsi de se familiariser avec l'environnement du travail.

Promotion de la culture camerounaise

La contribution de la SNH à la promotion du patrimoine culturel national s'est traduite par le sponsoring d'évènements tels que le Ngondo, festival des peuples côtiers Sawa, ou encore le soutien à l'édition du guide socio-économique, touristique et culturel du royaume Bamoun à l'Ouest Cameroun. La société a également apporté son soutien à l'organisation de la 4^e édition du défilé de mode international "The K-Walk", qui met en exergue le génie créateur des stylistes africains.



Entretien du capital humain de l'entreprise

La SNH met son personnel au centre de toutes ses attentions, veillant notamment à le doter de conditions de travail adéquates aux plans professionnel, sanitaire, sécuritaire et infrastructurel. En 2017, la société a notamment assuré :

- la disponibilité de médecins d'entreprise et la souscription d'une assurance maladie pour l'ensemble des agents,
- l'organisation d'une visite médicale annuelle,
- la tenue de causeries éducatives sur le don du sang et sur l'investissement.

Par ailleurs, 65 agents méritant ont reçu des médailles d'honneur du Travail pour le compte des promotions 2015, 2016 et 2017 le 13 octobre au Palais des Congrès de Yaoundé.



Soutien au mouvement sportif national

La SNH a apporté son soutien à des évènements sportifs d'envergure :

- 14^e Tour Cycliste International du Cameroun, organisé du 11 au 19 mars ;
- 17^e édition du Grand Prix Cycliste International Chantal Biya, organisée du 12 au 15 octobre et remportée par le capitaine de SNH Vélo Club, Clovis Kamzong Abossolo.

La SNH a en outre organisé, comme chaque année, le tournoi de golf dénommé "SNH Race" au Golf Club de Yaoundé.

La société a également organisé diverses célébrations tout au long de l'année : cérémonie de présentation des vœux de nouvel an, fête du Travail, Journée internationale de la Femme, fête des Mères et arbre de Noël au bénéfice des enfants du personnel.

En outre, deux organisations œuvrent en permanence pour l'épanouissement du personnel :

- Le Fonds de Solidarité du Personnel du Groupe SNH, qui apporte une assistance multiforme lors d'évènements heureux et malheureux.
- L'Association Sportive et Culturelle Hydrocarbures (ASCH), qui offre un cadre récréatif à travers des activités sportives, culturelles et de loisirs organisées tout le long de l'année. Il en est ainsi de l'excursion au Sud Cameroun, organisée du 14 au 16 juillet.

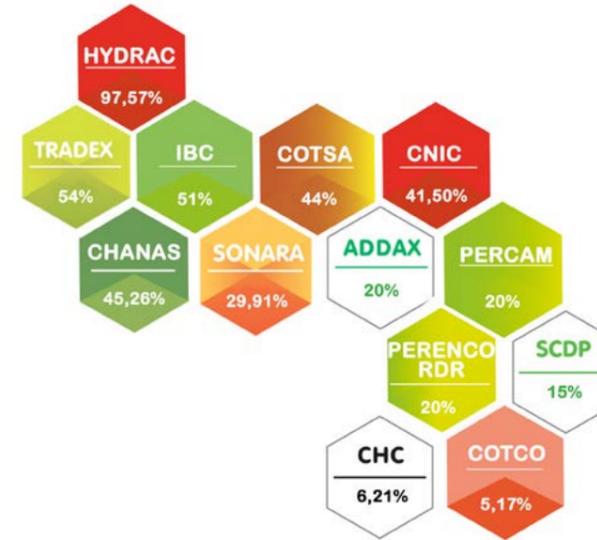




ACTIVITÉS FINANCIÈRES

**Gestion du portefeuille
La SNH, un groupe diversifié**

La SNH diversifie ses activités depuis 1994. Au 31 décembre 2017, elle détient des participations dans 13 sociétés actives dans les secteurs pétrolier, parapétrolier et connexes.



Secteurs d'activités	Sociétés
Transport de pétrole brut	Cameroon Oil Transportation Company (COTCO)
Hôtellerie	Cameroon Hotels Corporation (CHC - Hilton)
Stockage des produits pétroliers	Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)
Exploration/production	Addax Petroleum Cameroon Company S.A. Perenco Rio Del Rey Perenco Cameroon
Assurances	Chanas Assurances S.A.
Raffinage	Société Nationale de Raffinage (SONARA)
Réparations navales	Chantier Naval et Industriel du Cameroun (CNIC)
Stockage de pétrole brut	Cameroon Oil Terminal S.A. (COTSA)
Aciers et métaux industriels	International Business Corporation (IBC)
Trading	Société de trading et d'exportation de pétrole brut et des produits pétroliers (TRADEX) S.A.
Contrôle qualité	Hydrocarbures-Analyses -Contrôles (HYDRAC)

En 2017, les dividendes bruts reçus des sociétés du portefeuille s'élèvent à 25,509 milliards de FCFA contre 15,867 milliards de FCFA en 2016, soit une hausse de 60,77%. Ils proviennent des sociétés Addax, Perenco Rio Del Rey, Cotsa, Cotco, Tradex, Chanas Assurances S.A, Hydrac et CHC-Hilton.

**Perenco Cameroon (PERCAM)
Résultat en hausse de 255%**

Les comptes clos au 31 décembre 2017, se soldent par un bénéfice de 3,440 millions de dollars US contre une perte de 2,216 millions de dollars US en 2016.
Aucun dividende n'a été servi au titre de l'exercice 2016.

**Cameroon Oil Transportation Company (COTCO)
Résultat en hausse de 28,81%**

Les comptes clos au 31 décembre 2017, se soldent par un bénéfice net de 37,819 millions de dollars US contre 29,360 millions de dollars US en 2016.
Un dividende net par action de 79,30 dollars US a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2016.

International Business Corporation (IBC) S.A.

Au regard de la situation financière négative de la société, le Tribunal de Grande Instance (TGI) du Wouri a prononcé sa mise en liquidation le 11 décembre 2017.

**Perenco Rio Del Rey (PRDR)
Résultat en légère hausse de 1,46%**

Les comptes clos au 31 décembre 2017, se soldent par un bénéfice net de 46,610 millions de dollars US contre 47,304 millions de dollars US en 2016.
Un dividende net par action de 300 dollars US a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2016.

**Cameroon Oil Terminal S.A. (COTSA)
Résultat en baisse de 8,53%**

Les comptes clos au 31 décembre 2017, se soldent par un bénéfice net de 23,453 millions de dollars US contre 25,640 millions de dollars US en 2016.
Un dividende net par action de 27,80 dollars US a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2016.

Cameroon Hotels Corporation (CHC-HILTON)

Résultat en baisse de 29,49%

Les comptes clos au 31 décembre 2017, se soldent par un bénéfice net de 511,120 millions de FCFA contre 724,918 millions de FCFA en 2016.

Un dividende net par action de 208,75 FCFA a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2016.

Chanas Assurances S.A.

Résultat en baisse de 24,55%

Les comptes clos au 31 décembre 2017, se soldent par un bénéfice net de 211,862 millions de FCFA contre 280,806 millions de FCFA en 2016.

Un dividende net par action de 6 680,13 FCFA a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2016.

Suite au rachat des actions de la société OGAR, la participation de la SNH dans le capital de Chanas passe de 25,94% à 45,26% soit une augmentation de 74,48%

Hydrocarbures-Analyses-Contrôles (HYDRAC)

Résultat en légère hausse de 3,86%

Les comptes clos au 31 décembre 2017, se soldent par un bénéfice net de 423,520 millions de FCFA contre 407,780 millions de FCFA en 2016. Un dividende net par action de 357,18 FCFA a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2016.

Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)

Résultat en hausse de 67,70%

Les comptes clos au 31 décembre 2017, se soldent par un bénéfice de 536,180 millions de FCFA contre 319,729 millions de FCFA en 2016. La situation financière de la société ne lui permettant pas de mobiliser les financements nécessaires à ses investissements, aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice 2016.

Chantier Naval et Industriel du Cameroun S.A. (CNIC)

Au moment de l'édition du rapport, la session de l'Assemblée Générale devant arrêter les comptes clos au 31 décembre 2017, ne s'était pas encore tenue.

Aucun dividende n'a été versé au titre de l'exercice 2016.

Société Nationale de Raffinage (SONARA)

Résultat négatif mais en amélioration de 5,54%

Les comptes clos au 31 décembre 2017, se soldent par une perte de 29,300 milliards de FCFA contre 31,024 milliards de FCFA en 2016.

Aucun dividende n'a été versé au titre de l'exercice 2016.

Société de trading et d'exportation de pétrole brut et des produits pétroliers (TRADEX) S.A.

Résultat en hausse de 39,84%

Les comptes clos au 31 décembre 2017, se soldent par un bénéfice net de 11,080 milliards de FCFA contre 7,923 milliards de FCFA en 2016.

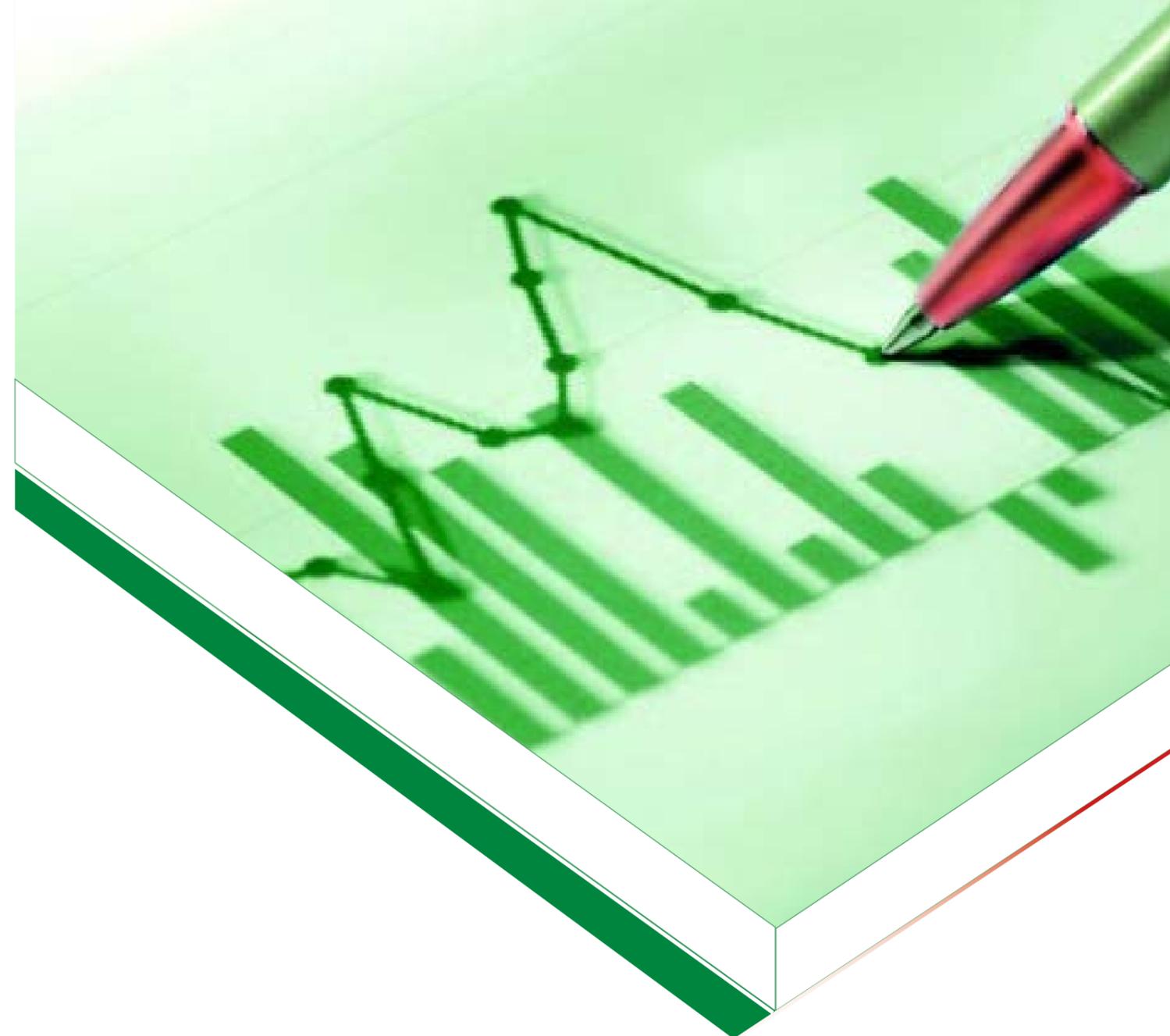
La société a versé un dividende net par action de 4 683,80 FCFA aux actionnaires au titre de l'exercice 2016.

Addax Petroleum Cameroon Company S.A. (APCC)

Résultat en hausse de 117,05%

Les comptes clos au 31 décembre 2017, se soldent par un bénéfice net de 70,412 millions de dollars US contre 32,440 millions de dollars US en 2016.

Un dividende net par action de 37 500 dollars US a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2016.



Au plan comptable et financier, les activités de la SNH se répartissent ainsi qu'il suit :

- **L'activité dite du mandat** conféré par l'Etat, basée sur la gestion des intérêts de ce dernier dans le secteur des hydrocarbures. Ici, la trésorerie est composée des ventes de brut et de gaz, libellées en dollars US et en euros.
- **L'activité liée au fonctionnement** de l'entreprise. Sa trésorerie, quant à elle, est composée des dividendes versés par les sociétés du portefeuille, des intérêts générés par le placement des excédents de trésorerie, ainsi que de la part SNH de pétrole brut.

SNH Mandat Fait marquant

Hausse de 19,86% des transferts à l'Etat, qui se sont élevés à 349,084 milliards de Fcfa en 2017, contre 291,244 milliards de Fcfa l'année précédente.

Activités liées aux Associations

Indicateurs de calcul du solde transférable au Trésor Public :

- Quote-part de la production pétrolière revenant à l'Etat : 16,385 millions de barils, contre 20,034 millions de barils en 2016 ;
- Quote-part de la production gazière revenant à l'Etat : 2,922 milliards de pieds cubes (scf), contre 2,946 milliards de Scf l'année précédente;
- Production pétrolière vendue revenant à l'Etat : 16,818 millions de barils, contre 20,510 millions de barils en 2016 ;
- Production gazière vendue revenant à l'Etat : 2,872 milliards de Scf, contre 2,656 milliards de Scf l'année précédente ;
- Cours moyen du dollar US : 1 dollar = 581,853 Fcfa, contre 592,032 Fcfa en 2016 ;
- Prix officiel moyen du baril de pétrole brut : 53,268 dollars US, contre 39,380 dollars US en 2016 ;
- Recettes totales (ventes de pétrole brut et de gaz naturel) : 905,582 millions dollars US (526,886 milliards de Fcfa), contre 816,305 millions dollars US (483,302 milliards de Fcfa) en 2016 ;
- Dépenses pétrolières et gazières supportées par l'Etat : 177,802 milliards de Fcfa, contre 192,058 milliards de Fcfa l'année précédente;
- Solde transférable : 349,084 milliards de Fcfa, contre 291,244 milliards de Fcfa en 2016.

Synthèse des opérations de l'activité Mandat

Libellés des opérations	Quantités		Montants	
	Bbls (millions)	Scf (milliards)	USD (millions)	Fcfa (milliards)
Détails				
Quote-part de la production revenant à l'Etat	16,385	2,922		
1) Production vendue	16,818	2,872	905,582	526,886
Taux de change moyen \$US/Fcfa				581,853
Prix Officiel moyen (USD/Bbl)				53,268
Prix de vente gaz (XAF/Millier de SCF)				1 536,549
2) Engagements SNH			305,410	177,802
2.1 Engagements SNH/Associations			243,035	141,293
a) Coûts opératoires			95,827	55,614
b) Exploitation/développement Sanaga Sud			20,600	11,975
c) Exploitation/développement Dissoni Nord			2,555	1,472
d) Appréciation/développement (Rio Del Rey + Lokélé)			45,719	26,483
e) Exploitation/Développement Iroko			13,918	8,010
f) Développement Moudi et Ebomé			0,000	0,000
g) Redevances			64,416	37,739
2.2 Autres engagements SNH			62,375	36,509
a) Projets gaziers			16,863	9,812
b) Frais d'inspection			0,327	0,191
c) Stocks de sécurité			0,769	0,451
d) Association des Producteurs de Pétrole Africains (APPA)			0,127	0,072
e) Sécurisation des opérations pétrolières			9,019	5,217
f) Autres provisions remise en état des sites			12,100	7,038
g) Pipeline Tchad/Cameroun			3,232	1,864
h) Autres charges			19,939	11,864
2.3 Projet GNL			0,000	0,000
3) Solde transférable au Trésor Public			600,172	349,084

SNH Fonctionnement

Fait marquant

Augmentation de 60,77% des dividendes bruts reçus des sociétés du portefeuille au titre de l'exercice 2016, qui se sont élevés à 25,509 milliards de FCFA, contre 15,867 milliards de FCFA en 2015 au titre de l'exercice 2015.

Compte de résultat

Le résultat net de l'exercice (après impôt sur les sociétés) a connu une augmentation en valeur absolue de 5,317 milliards de FCFA et de 99,63% en valeur relative, soit un montant de 10,654 milliards de FCFA, contre 5,337 milliards de FCFA en 2015. Cette situation est due à la forte hausse des dividendes reçus des sociétés du portefeuille et l'augmentation du chiffre d'affaires.

Dividende servi à l'Etat

La SNH a servi à l'Etat un dividende brut de 4 milliards de Fcfa en 2017.

Impôt acquitté

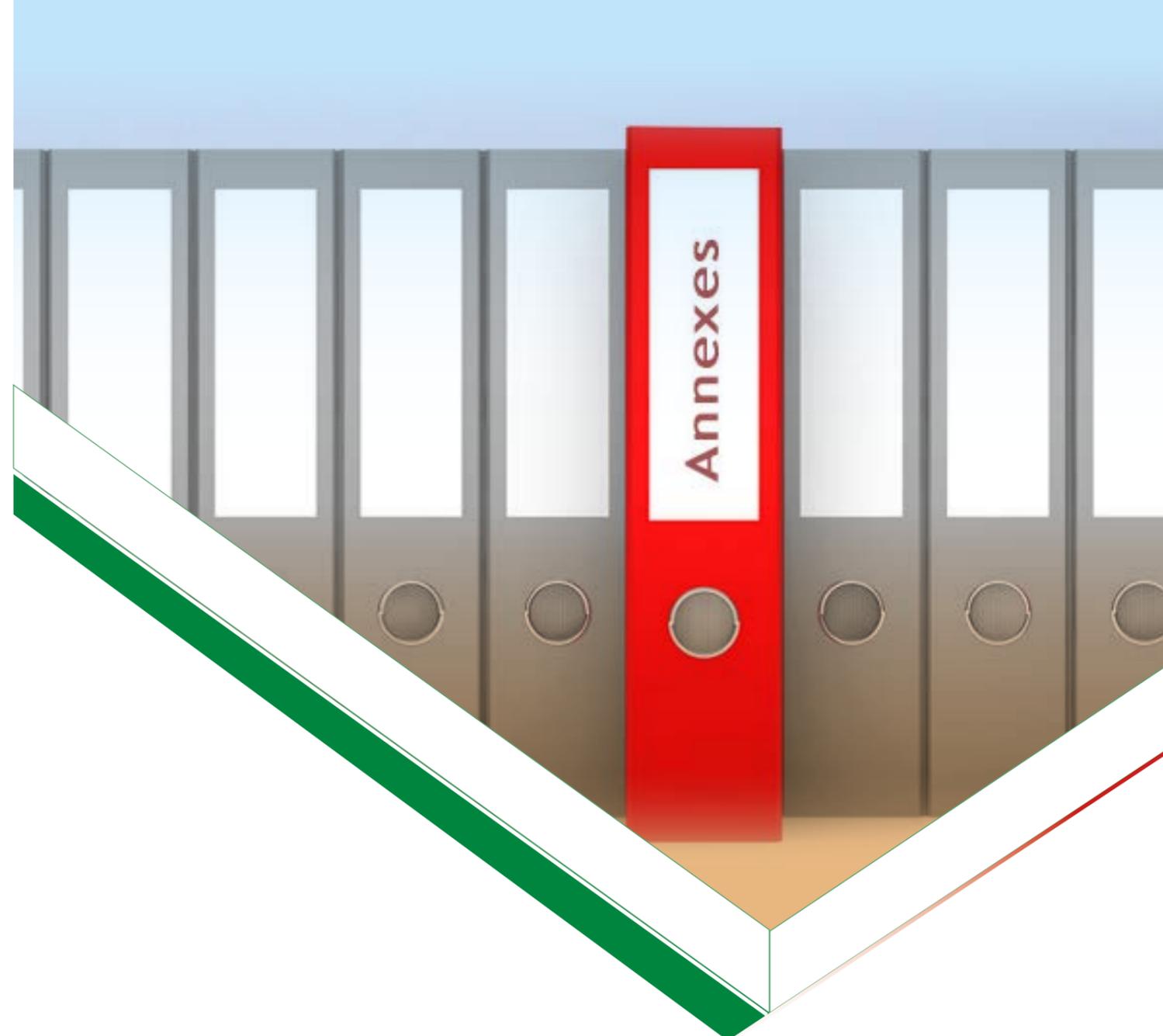
La SNH s'est acquittée à hauteur de 3,395 milliards de Fcfa de l'impôt sur les sociétés, contre 1,128 milliard de Fcfa au titre de l'exercice 2016, soit une augmentation en valeur absolue de 2,267 milliards et de 200,97% en valeur relative.

Bilans consolidés comparés (en millions de Fcfa)

Actif	2016	2015	%	Passif	2016	2015	%
Actif Net Immobilisé	316 625	324 073	-2,30	Ressources stables	373 839	368 275	1,51
Actif Circulant	265 660	296 328	-10,35	Passif circulant	282 385	307 321	-8,11
Trésorerie Actif	146 507	146 153	0,24	Trésorerie Passif	72 568	90 958	-20,22
Total	728 792	766 554	-4,92	Total	728 792	766 554	-4,92
				Résultat part du groupe	-712	-6 886	89,66

Comptes de résultats consolidés et comparés (en millions de Fcfa)

Libellé	2016	2015
Résultat d'exploitation	19 674	8 855
Résultat financier	-8 817	-10 088
Résultat activités ordinaires	10 857	-1 233
Résultat hors activités ordinaires	-283	-131
Participation et impôts	-12 799	-14 857
Résultat net sociétés intégrées	-2 331	-15 212
Résultat sociétés mises en équivalence	5 207	10 098
Résultat net consolidé	2 876	-5 114
Intérêts minoritaires/résultat	3 588	1 772
Résultat net : part du groupe	-712	-6 886



ANNEXES

Procédure d'attribution des contrats pétroliers

Conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 2000/465 du 30 juin 2000 fixant les modalités d'application de la loi n° 99/013 du 22 décembre 1999 portant Code Pétrolier, il existe deux voies d'attribution d'un bloc libre pour la conclusion d'un Contrat Pétrolier :

La procédure d'attribution d'un bloc par appel d'offres, limitée dans le temps, qui se déroule en plusieurs étapes :

- publication des Termes de Référence (TDR) des blocs en promotion dans des revues spécialisées ainsi que sur le site web de la SNH;
- organisation de sessions de consultation des données techniques sur la prospectivité des blocs (*data rooms*) au siège de la SNH à Yaoundé ainsi que dans les grandes capitales pétrolières que sont Houston (USA) et Londres (Royaume-Uni);
- soumission des offres ;
- ouverture des offres au siège de la SNH par la Commission Permanente de Dépouillement et d'Évaluation des Offres, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants ;
- analyse des offres par la Commission Permanente susvisée, qui s'assure notamment que les sociétés soumissionnaires disposent des capacités techniques et financières pour exercer les activités de recherche et de production des hydrocarbures au Cameroun ;

- publication des résultats et notification aux soumissionnaires ;
- négociation d'un contrat pétrolier entre la société retenue et la Commission Permanente de Négociations des Contrats Pétroliers et Gaziers, constituée d'une équipe de représentants de la SNH et des ministères en charge des Mines, de l'Énergie, des Finances, de l'Économie, du Commerce et de l'Environnement.

La procédure d'attribution d'un bloc par gré à gré, valable toute l'année, est similaire à celle par appel d'offres, à l'exception des points suivants :

- la publication des TDR des blocs en promotion est faite avec la mention « Consultation de gré à gré » au lieu de « Appel d'Offres International Ouvert » ;
- chaque offre reçue est immédiatement dépouillée et évaluée par la Commission Permanente de Dépouillement et d'Évaluation des Offres pour l'attribution des titres miniers et les résultats communiqués au soumissionnaire.

N.B : Les offres sont reçues des sociétés pétrolières (au sens de l'article 2p de la loi n°99/013 du 22 décembre 1999 portant Code Pétrolier). Mais, plusieurs sociétés, dont l'une au moins doit être une société pétrolière au sens du Code Pétrolier, peuvent se regrouper dans le cadre d'un consortium et soumissionner pour un bloc donné. Ce consortium désigne l'une des sociétés comme opérateur, c'est-à-dire une société pétrolière à laquelle est confiée la charge de conduire les opérations pétrolières.

L'opérateur est tenu de justifier d'une expérience avérée dans la conduite des opérations pétrolières, notamment dans des zones et conditions similaires au bloc sollicité ainsi qu'en matière de protection de l'environnement.

Principes et normes comptables appliqués

Les comptes de l'exercice 2017 sont arrêtés conformément aux normes et principes comptables généralement admis et aux dispositions du Droit Comptable OHADA. Leur présentation générale intègre par ailleurs les spécificités propres à la SNH et au secteur des hydrocarbures.

Méthode d'évaluation des titres de participation

Les titres de participation détenus sur les filiales sont enregistrés au sein des immobilisations financières, dans le compte « titres de participation » à leur valeur d'acquisition. Toutefois, une provision pour dépréciation des titres est constituée dès lors que la valeur mathématique des actions d'une filiale devient inférieure à leur valeur d'acquisition.

Méthode d'amortissement des investissements

Les investissements apparaissent au bilan à leur coût historique en Francs CFA, ou leur équivalent au cours de la devise étrangère concernée à la date d'acquisition, et sont amortis selon la méthode linéaire, conformément à la loi n° 2002/003 du 19 avril 2002, portant Code Général des Impôts de la République du Cameroun, qui a défini les taux d'amortissement applicables aux différents investissements (immobilisations) et aux termes de la Convention d'Établissement signée entre la SNH et l'Etat du Cameroun.

Frais de recherche et de développement

Les coûts engagés dans les études et les travaux de recherche des hydrocarbures sont comptabilisés dans les immobilisations incorporelles. Leur traitement comptable se présente comme suit :

- Les frais de recherche, enregistrés dans les immobilisations en cours, ne subissent pas d'amortissement avant le terme des travaux de recherche. Leur dépréciation est constatée dès la mise en production du champ concerné ;
- Les frais de développement, qui concernent les champs en production, et de ce fait subissent une dépréciation, font l'objet d'un amortissement au terme de chaque exercice.

Stocks des hydrocarbures

Les stocks de pétrole brut sont évalués et comptabilisés au coût de production.

Traitement comptable

Les opérations liées aux associations (activité dite du Mandat)

Le traitement des opérations liées aux associations Rio Del Rey, Lokélé, Moudi, Ebomé Marine, Dissoni, Sanaga Sud et Iroko s'effectue sur la base d'un système d'appel de fonds dont l'utilisation consolidée dans une facture se répartit en dépenses de capital ou coût du capital, coûts opératoires et variation du stock de consommables.

Financement des dépenses d'association

Les dépenses d'association sont financées par chaque associé sur la base d'un système de quote-part et enregistrées dans le compte de l'associé opérateur en contrepartie d'un compte de trésorerie.

Le dénouement de la créance ainsi constatée se traduit par la comptabilisation de la facture qui donne le détail de l'utilisation des fonds initialement appelés et leur répartition en coût du capital, coûts opératoires et variation des stocks de consommables.

Pour les permis en cours d'exploration, le mode de financement est le même et les dépenses y relatives, comptabi-

lisées en immobilisations en cours, font l'objet d'un transfert soit en comptes d'immobilisations corporelles, soit en comptes d'immobilisations incorporelles au terme des travaux.

La rémunération des associés ou Profit Oil

La rémunération des associés, déterminée selon les dispositions du contrat d'association, se fait sur la base d'un droit à l'huile (quote-part de la production). La quote-part perçue par la SNH, mandataire de l'Etat, est enregistrée dans les comptes « Ventes de produits fabriqués ».

Les opérations liées au fonctionnement de la SNH

Outre sa participation pour son propre compte aux activités d'exploration/production, la SNH détient des participations dans des sociétés à activités connexes et procède au placement des excédents de trésorerie, qui produisent des dividendes et des intérêts créditeurs. En outre, la SNH est depuis fin 2013, Opérateur du champ Mvia.

Traitement fiscal

Les opérations liées aux associations (activité dite du mandat)

Les recettes issues des ventes du pétrole brut par la SNH, mandataire de l'Etat, ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés.

Les opérations liées au fonctionnement de la SNH

En application des dispositions du contrat d'association relatif aux concessions Ebomé Marine et Moudi, les quotes-parts de production revenant

à l'associé SNH sont soumises à l'impôt au taux de 38,5 % pour Ebomé et 57,5% pour Moudi. La quote-part de production revenant à la SNH fonctionnement dans le cadre de l'exploitation du champ Mvia est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 38,5 %.

Le produit de la gestion du portefeuille d'actions et celui de la rémunération des excédents de placements, constitués des dividendes et des intérêts créditeurs encaissés sont, quant à eux, soumis au régime du droit commun et supportent un impôt de 33 %.



Aux Administrateurs de la Société Nationale des Hydrocarbures S.A.

Messieurs les Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport aux états financiers annuels de la société SNH volet Mandat, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les états financiers annuels comprennent le bilan, le compte de résultat, le TAFIRE et l'état annexé. Ils sont arrêtés par la Direction Générale de la SNH. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Notre examen a été effectué conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux normes de la profession applicables au Cameroun. Il a comporté les contrôles, les sondages et les autres procédures de vérification que nous avons estimés nécessaires en vue de l'expression d'une opinion motivée sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des états financiers annuels.

Les états financiers que nous avons examinés présentent les chiffres significatifs suivants :

En millions de F CFA	2017	2016
Total bilan	976 225	1 093 186
Chiffre d'affaires	544 877	501 120
Bénéfice net (avant transferts à l'Etat)	275 328	150 920
Trésorerie nette	367 027	407 131

1. Confirmation d'indépendance

Nous vous confirmons que nous sommes indépendants de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH – Volet Mandat) conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces dispositions.

2. Approche méthodologique

Nous avons procédé à l'audit des états financiers de la Société Nationale des Hydrocarbures portant sur les opérations du mandat de l'Etat ci-joints. Notre audit a été effectué selon les normes d'audit généralement admises ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

En application de ces diligences, nous avons :

- Procédé à une appréciation des procédures et du contrôle interne de la SNH dans le but, d'une part, d'identifier les risques potentiels d'erreurs dans les comptes et, d'autre part, de déterminer le calendrier et l'étendue des sondages à effectuer sur les comptes ;
- Procédé à une demande de confirmation directe de soldes et d'informations auprès des tiers qui sont en relation avec la société, à savoir essentiellement les banques, les clients, les fournisseurs, les avocats, les assureurs et les sociétés partenaires ;
- Exécuté notre programme de contrôle des comptes établi après avoir défini les risques d'erreurs dans chaque compte ou groupe de comptes.

3. Résultat de nos travaux

3.1. Examen des procédures de contrôle interne

Nous avons examiné les procédures comptables et le système de contrôle interne, afin d'évaluer la fiabilité des enregistrements comptables et de l'information financière dans le but de déterminer la nature, l'étendue et le calendrier des travaux nécessaires à l'expression de notre opinion sur les états financiers annuels. Cet examen n'a donc pas permis de mettre nécessairement en évidence toutes les améliorations qu'une étude spécifique et plus détaillée pourrait éventuellement révéler.

A l'issue de nos travaux de revue des procédures de contrôle interne, nous n'avons pas relevé de faiblesses significatives.

3.2. Contrôle des comptes

Notre examen des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 n'a pas relevé d'anomalies significatives.

3.3 Opinion sur les états financiers

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

À notre avis, les états financiers annuels sont dans tous les aspects significatifs, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises sises dans les États parties, ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement appliqués par les entreprises du secteur exploration/production des hydrocarbures liquides et gazeux.

Le Commissaire aux Comptes



CAMEROUN AUDIT CONSEIL

Jérôme MINLEND

Douala, le 11 juillet 2018



Gestion du Portefeuille

Rapport du commissaire aux comptes

Etats financiers

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Administrateurs de la Société Nationale des Hydrocarbures, S.A.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la SNH, volet Gestion du Portefeuille, établis en FCFA tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

1. Audit des états financiers annuels

1.1. Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH – Volet fonctionnement), comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois, ainsi que l'état annexé au 31 décembre 2017 comprenant le résumé des principales méthodes comptables, et d'autres informations complémentaires relatives aux états financiers.

A notre avis, les états financiers annuels sont, dans tous les aspects significatifs, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises sises dans les États-parties.

1.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables du Cameroun et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1.3. Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

1.4. Responsabilités de la direction relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été arrêtés par la Direction.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises sises dans les États-parties, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il n'existe aucune solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe à la direction de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

1.5. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

2. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers de synthèse des informations données dans le rapport de gestion de la direction et dans les documents adressés au conseil d'administration sur la situation financière et les états financiers de synthèse.

Par ailleurs, le Conseil des Ministres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) a adopté le 26 janvier 2017 l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière et Système comptable OHADA (SYSCOHADA). Le SYSCOHADA a pour objet « la collecte, la tenue, le contrôle, la présentation et la communication par les entités, d'informations financières établies dans les mêmes conditions de fiabilité, de compréhension et de comparabilité ». L'entrée en vigueur du SYSCOHADA est fixée pour les comptes personnels (personnes physiques et personnes morales) des entités au 1^{er} janvier 2018, pour les comptes consolidés, les comptes combinés et les états financiers selon les normes IFRS au 1^{er} janvier 2019.

Votre société étant soumise aux dispositions du SYSCOHADA, celles-ci y sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2018. L'impact prévisible est le changement de méthode sur la comptabilisation de certaines opérations et la présentation des états financiers de votre société au 31 décembre 2018.

**Le Commissaire aux Comptes
CAMEROUN AUDIT CONSEIL**



Jérôme MINLEND
Douala, le 02 mai 2018



Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)
B.P : 955 Yaoundé Cameroun Téléphone : (+237) 222 201 910
Fax : (+237) 222 209 869 - Télèx : 8514 KN - Site Internet : www.snh.cm